

Feller croyait naïvement que le bon Louis XVI interviendrait en faveur des pauvres Belges puisque leur pays avait été cédé à l'Autriche sous condition que la religion catholique y fût maintenue ; peut-être les choses n'iraient-elles pas à toute extrémité. Les dernières nouvelles de Vienne annonçaient la suppression du chant liturgique sous prétexte qu'il ruinait la santé. Depuis quatre ans, les grand'messes dans le Luxembourg ne consistaient plus qu'en chansons allemandes. « Dans nos provinces, il n'y a depuis 2 ou 3 ans aucune instruction chrétienne, les curés sont obligés de lire au prône les nouvelles ordonnances dont la lecture prend des heures entières et rend d'ailleurs le peuple inhabile à toute attention. Parmi les ordonnances il y en a plusieurs contre le dogme catholique, les prêtres, les religieux ; les autres regardent les déserteurs, les potences, les vaches, les cochons, l'existence légale des francs-maçons ; tout cela se lit par le curé au lieu de la messe ; il doit donner une attestation qu'il l'a lu etc. etc. »

Une lettre du 4 février 1785 exprime toute l'indignation de Feller à propos d'une représentation de l'infâme *Figaro* qui avait eu lieu à Liège à la veille de la Pentecôte. Jamais il n'avait vu pareil scandale dans cette ville, d'autant plus que les « représentations mimiques » étaient interdites autrefois à la veille des fêtes. Il était inutile d'écrire au prince-évêque puisque ses deux conseillers se seraient moqués de toute protestation. Dans une lettre du 8 juillet 1786, il écrit que des révolutions civiles et religieuses se préparent dans les provinces belgiques ; son correspondant apprendra dans deux mois la plus grande et la plus générale qui soit jamais arrivée dans ce pays, rien ne restera dans l'état où il était depuis tant de siècles. Dans plusieurs lettres, il répète qu'une révolution civile est inévitable après les grands bouleversements religieux produits par les réformes de Joseph II. Toutes ces tribulations des pauvres Belges font sans doute partie de la sentence prononcée au Ciel contre eux. Les esprits en recevront une violente commotion, surtout parmi le peuple. Feller était d'abord affligé de ces pronostics, maintenant il est résigné. Le correspondant était probablement Français ; Feller lui écrit que dans son pays il n'y aurait pas les mêmes coups d'autorité, « mais la corruption y est plus générale, plus profonde, plus éhontée ; l'impiété plus audacieuse, plus arrogante, plus redoutable ; la résistance qu'elle trouve encore dans le gouvernement, est un obstacle éphémère que plus d'un événement peut faire disparaître. » Depuis qu'il avait achevé le Dictionnaire historique, il n'avait plus fait imprimer rien de considérable ; il se proposait de publier une édition de ses opuscules latins et il travaillait de temps en temps à son *dictionnaire de physique et de sciences naturelles* pour expurger ces sciences de la philosophie à la mode.

Par suite d'un événement arrivé en février 1786, le Journal était proscrit en France ; une lettre du 23 octobre 1786 adressée à une bonne, chrétienne et charitable princesse nous apprend qu'il avait été saisi à Thionville sur ordre de Vergennes, ministre de la guerre, par Aubron, directeur des fermes à Metz. L'archevêque de Paris, le prince Louis de

général de Louvain. Son nom figurait sur toutes les listes de hauts fonctionnaires autrichiens que les energumènes brabançons se proposaient d'assassiner. Voir le volume de Paul Verhaegen sur Cornet de Grez.